



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17 janvier 2017

Résultats de l'enquête de janvier 2017 sur la distribution du crédit

bancaire dans la zone euro

- La croissance des prêts continue d'être soutenue par la hausse de la demande pour toutes les catégories de prêts
- Stabilisation globale des critères d'octroi des prêts aux entreprises
- Poursuite de l'assouplissement des modalités et conditions attachées aux prêts pour toutes les catégories
- Accentuation de l'effet d'assouplissement des TLTRO sur les critères d'octroi

Selon l'enquête de janvier 2017 sur la distribution du crédit bancaire, les critères d'octroi (c'est-à-dire les directives internes des banques ou les critères d'approbation des prêts) pour les prêts aux entreprises se sont légèrement durcis en termes nets au quatrième trimestre 2016 (un pourcentage net de 3 %, contre 0 % au trimestre précédent), sous l'effet principalement des évolutions aux Pays-Bas. Ce premier durcissement net depuis le quatrième trimestre 2013 est globalement conforme aux anticipations formulées lors de la campagne précédente. La plus faible tolérance des banques au risque a constitué le principal facteur à l'origine du léger durcissement net des critères d'octroi des prêts aux entreprises. Les critères d'attribution des prêts au logement consentis aux ménages sont demeurés globalement inchangés (un pourcentage net de 1 %, contre -4 % au trimestre précédent). Pour le premier trimestre 2017, les banques prévoient un assouplissement net des critères d'octroi pour toutes les catégories de prêts.

L'assouplissement net des modalités et conditions générales attachées aux nouveaux prêts (qui correspondent aux modalités et conditions effectives convenues dans le contrat de prêt) s'est poursuivi pour toutes les catégories, essentiellement en raison d'un nouveau resserrement des marges.

Banque centrale européenne Direction générale Communication
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France

La demande nette a continué d'augmenter pour toutes les catégories de prêts. La faiblesse générale des taux d'intérêt, l'activité de fusions et acquisitions et le refinancement de la dette sont demeurés les principaux facteurs ayant contribué à la demande nette de crédits des entreprises au quatrième trimestre 2016. La demande nette de prêts au logement s'explique par la faiblesse générale des taux d'intérêt, par des perspectives toujours favorables sur le marché de l'immobilier résidentiel et par la confiance des consommateurs.

Au second semestre 2016, les banques de la zone euro ont poursuivi leur adaptation aux évolutions réglementaires et prudentielles en cours en renforçant encore leurs fonds propres et en réduisant leurs actifs pondérés des risques. Au niveau de la zone euro, les banques ont fait état d'une incidence globalement neutre des mesures réglementaires et prudentielles sur les critères d'octroi et les marges sur prêts.

S'agissant des opérations de refinancement à plus long terme ciblées (TLTRO) effectuées par l'Eurosystème, 37 % des banques de la zone euro interrogées ont indiqué qu'elles avaient participé à la troisième opération dans le cadre de TLTRO-II pour des raisons de rentabilité, ce qui reflète l'attractivité du programme TLTRO-II. Les banques ont de nouveau indiqué que le principal effet des TLTRO antérieures sur l'offre de crédit était un assouplissement des modalités et conditions, mais que l'effet d'assouplissement sur les critères d'octroi s'était également accentué.

L'Eurosystème a mis au point cette enquête sur la distribution du crédit bancaire, qui est conduite quatre fois par an, afin de mieux appréhender le comportement des banques en matière de prêt dans la zone euro. Les résultats présentés dans l'enquête de janvier 2017 portent, sauf indication contraire, sur les évolutions intervenues au quatrième trimestre 2016 et les changements attendus au premier trimestre 2017. L'enquête de janvier 2017 sur la distribution du crédit bancaire a été réalisée entre le 7 et le 27 décembre 2016. 139 banques (sur un échantillon de 141) ayant participé à l'enquête, le taux de réponse est de 99 %.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Stefan Ruhkamp (tél. : +49 69 1344 5057).

Notes :

- Les séries nationales et celles relatives à la zone euro sont disponibles sur le site internet de la BCE à partir du *Statistical Data Warehouse* (Entrepôt de données statistiques) de la BCE. Le rapport peut être consulté à l'adresse <http://www.ecb.europa.eu/stats/money/surveys/lend/html/index.en.html>.

Banque centrale européenne Direction générale Communication
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / 17 janvier 2017

Résultats de l'enquête de janvier 2017 sur la distribution du crédit bancaire dans la zone euro

- Des séries de données détaillées pour les résultats agrégés de la zone euro sont disponibles sur le site internet de la BCE à partir du *Statistical Data Warehouse* de la BCE (<http://sdw.ecb.europa.eu/browse.do?node=9484572>). Les résultats nationaux publiés par les différentes banques centrales nationales peuvent être obtenus à l'adresse <http://www.ecb.europa.eu/stats/money/surveys/lend/html/index.en.html#country>.
- Pour plus de détails concernant l'enquête sur la distribution du crédit bancaire, cf. Köhler-Ulbrich (P.), Hempell (H.) et Scopel (S.), « *The euro area bank lending survey* », *Occasional Paper Series*, n° 179, BCE, 2016 (<http://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/scpops/ecbop179.en.pdf>).

Banque centrale européenne Direction générale Communication
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France